

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE***Pétition pour un moratoire pour la navigation sur le Saguenay***JOSÉE NÉRON CRAINT UN EFFET NÉGATIF POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

**Saguenay, le 14 MARS 2021** – La mairesse de Saguenay, Josée Néron, estime qu'un moratoire sur le trafic maritime sur le Saguenay mettrait en péril le développement industriel du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Mme Néron n'a pas caché sa déception de voir le député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, déposer la pétition de la Société pour la nature et les parcs (SNAP) à l'Assemblée nationale du Québec, jeudi dernier.

*« La pétition demeure une initiative aberrante. Elle met en péril les développements industriels actuels et futurs de la région. Empêcher des projets porteurs économiquement de se réaliser à Saguenay et dans la région, c'est comme tout mettre en œuvre pour faire mourir le Saguenay–Lac-Saint-Jean »,* clame Mme Néron.

La pétition vise à protéger les bélugas dans le Saguenay.

*« Si la démarche est la protection des espèces, l'organisme devrait aussi cibler et viser le Saint-Laurent dans les démarches pour limiter le transport maritime. Pourtant, il n'y a aucune mention, dans la pétition, de mesures à adopter pour le Saint-Laurent »,* s'interroge la mairesse de Saguenay.

Celle-ci indique qu'il n'existe aucune étude scientifique probante sur le nombre de navires et la protection des espèces. Les études convergent davantage vers des balises sur la vitesse des navires et des endroits à éviter sur le Saint-Laurent.

*« En tenant compte de ces éléments, la pétition ne vise qu'à bloquer le développement responsable du Saguenay comme voie maritime et met en péril la production actuelle ».*

Saguenay tire avantage du trafic maritime. Il suffit de penser aux bateaux de croisière (qui reviendront dans un avenir rapproché) et des navires de Rio Tinto, sans oublier les projets comme Black Rock, en exemple, qui passeront par Port Saguenay.

*« Saguenay est une voie de navigation importante pour toute la région et nous avons la chance d’avoir une ouverture directe sur le monde. Je comprends les valeurs environnementales de M. Gaudreault et je ne suis pas indifférente à ses préoccupations, bien au contraire. Mais le transport maritime demeure le mode de transport le plus écologique qui soit. Je vais toujours défendre la position d’une cohabitation harmonieuse entre le transport maritime, le développement de la région et la protection des espèces »*, conclut Mme Néron.

– 30 –

**Information :** Stéphane Bégin, conseiller en communications et aux relations avec les médias  
stephane.begin@ville.saguenay.qc.ca  
(418) 698-3330 poste 1012 | (418) 540-5868